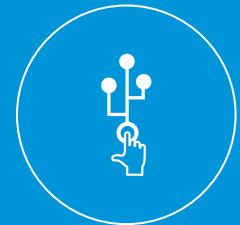


## EXPERTISES TRANSVERSALES

# Indivision et séparation : l'heure des comptes

Comment bien liquider une indivision,  
et anticiper les problèmes liquidatifs



Les liquidations d'indivisions soulèvent couramment des difficultés à raison de diverses problématiques qui se posent au notaire : quotités d'acquisition inégales, financement inégal, occupation privative d'un bien, travaux d'amélioration....

La présente formation doit permettre aux participants de traiter correctement toutes les étapes d'une liquidation d'indivision et d'anticiper certaines difficultés.



### OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Identifier les typologies d'indivisions (indivision particulière/universelle)
- Maîtriser les relations pécuniaires entre indivisaires
- Connaître les régimes des différentes créances et dettes de l'indivision
- Savoir établir les comptes d'indivision
- Savoir prendre en compte le passif contracté par les indivisaires
- Déterminer le montage le plus adapté pour procéder à une acquisition indivise (choix des quotités d'acquisition)



### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des principes
- Exposé théorique
- Propos illustrés de jurisprudences récentes
- Mises en situation
- Cas pratiques / Étude de cas / Série d'exemples concrets
- Support visuel



#### FORMATEURS

Coline CADOUOT-ULLIEL ou  
Natacha FAUCHIER et Sébastien RICHARD  
ou Marion de NIJS  
Juristes consultants et Animateurs de formation  
du CRIDON LYON



#### DURÉE

7h



#### PLUS-VALUE

Maîtrise d'une  
liquidation d'indivision

#### MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



**CRIDON LYON**

Partenaire expert du notaire

## INDIVISION ET SÉPARATION : L'HEURE DES COMPTES

- Droit civil des obligations
- Droit civil de la famille

### **PROPOS LIMINAIRES**

- La notion d'indivision : existence ou absence
- La nécessité de comptes
- Le partage : amiable ou judiciaire

30min

### **LES COMPTES DES INDIVISAIRES**

#### A. L'indivisaire créancier

- La conservation et l'amélioration du bien indivis de l'article 815-13 du Code civil
- Le financement de l'acquisition indivise
- La rémunération de l'indivisaire gérant de l'article 815-12 du Code civil

4h

#### B. L'indivisaire débiteur

- La jouissance privative de l'article 815-9 du code civil
- Les dégradations ou détériorations apportées au bien indivis
- Le compte de fruit de l'article 815-10 du Code civil
- L'avance en capital

1h30

### **LE COMPTE GÉNÉRAL D'INDIVISION**

#### A. Distinction entre indivision universelle et indivision particulière

#### B. La notion de passif de l'indivision

1h

### **CAS PRATIQUE**